

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

**RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET**

DEVELOPPEMENT

1980

**REPERTOIRE
DES**

INSTITUTIONS

FRANCOPHONES



AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, organisation intergouvernementale, créée par le Traité de Niamey en mars 1970, rassemble des pays, liés par l'usage commun de la langue française, à des fins de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la technologie, et plus généralement, dans tout ce qui concourt au développement de ses Etats membres et au rapprochement des peuples.

PAYS MEMBRES

Belgique, Bénin, Burundi, Canada, Comores, Dominique, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Mali, Ile Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-Nam, Zaïre.

ÉTATS ASSOCIÉS

Cameroun, Guinée-Bissau, Laos, Mauritanie.

GOUVERNEMENTS PARTICIPANTS

Nouveau-Brunswick, Québec.

*Secrétariat : 19, avenue de Messine, 75008 Paris (France)
Tél. : 227-90-58 - Télex : AGECOOP 640495F*

11.817

**RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET
DEVELOPPEMENT
1980
REPERTOIRE
DES
INSTITUTIONS
FRANCOPHONES**



Les opinions exprimées ainsi que les orthographes des noms propres et les limites territoriales figurant dans le présent ouvrage n'engagent nullement la position officielle de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

AVANT-PROPOS

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, conformément à sa charte, s'est donnée comme objectif l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale, notamment dans le domaine de la science et de la technologie.

Aussi mène-t-elle cinq programmes complémentaires en vue de promouvoir une meilleure connaissance du milieu naturel, un développement harmonieux et intégré du monde rural, une large et rapide diffusion de l'information et des données, ainsi qu'un accroissement des échanges entre spécialistes et institutions.

Dans la mise en œuvre de ces programmes, l'Agence — soucieuse de favoriser le développement et l'accès à une autonomie collective de ses pays membres, notamment des pays en développement — s'efforce d'utiliser au maximum leur potentiel humain et institutionnel ainsi que leurs complémentarités.

Or une bonne connaissance de ce potentiel s'avère d'évidence indispensable à son utilisation optimale. L'Agence a donc procédé, au cours des deux dernières années, à une enquête approfondie auprès de ses trente-quatre pays membres et associés, de ses gouvernements participants, ainsi qu'auprès d'un certain nombre d'autres pays utilisant le français comme langue de travail. Cette enquête a abouti à l'élaboration de ce Répertoire, en deux volumes, des chercheurs et des institutions de recherche francophones œuvrant pour le développement. Sa diffusion ne manquera pas de contribuer, nous en sommes convaincus, à une meilleure utilisation et, par voie de conséquence, à une meilleure mise en valeur des compétences, des capacités techniques et des structures de recherche des pays membres de l'Agence et plus particulièrement de ceux en développement. S'il en était ainsi, nous aurions franchi une étape importante vers le but que nous nous sommes fixé.

Pr. DANKOULODO DAN DICKO

Secrétaire Général
Agence de Coopération
Culturelle et Technique

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	V
Introduction	IX
Codes des pays	XI
Présentation des fiches	XII
Les institutions :	
AL Algérie	3
BD Burundi	6
BE Belgique	10
CA Tchad	78
CF République Centrafricaine	83
CH Suisse	89
CM Cameroun	105
CN Canada	127
CNQ Canada : Québec	131
CO Congo	152
DJ Djibouti	163
DY Bénin	164
FR France	170
FRD France : Départements d'Outre-Mer	536
FRT France : Territoires d'Outre-Mer	555
GA Gabon	560
HT Haïti	565
IV Côte d'Ivoire	567
LE Liban	597
MA Maroc	604
MG République Malgache	631
ML Mali	644
MT Mauritanie	662
MU Ile Maurice	666
NG Niger	675
NH Vanuatu	682
RW Rwanda	683
SC Seychelles	697
SG Sénégal	698
TN Tunisie	720
TO Togo	739
UV Haute-Volta	750
ZR Zaïre	766
Liste alphabétique des institutions	801
Index des institutions par domaines d'activités	819
Index des institutions par zones géographiques d'activités	827
Liste des sigles	837

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

INTRODUCTION

Le présent ouvrage consacré à la recherche scientifique pour le développement comporte deux volumes. Le premier décrit des institutions de recherche dont les activités scientifiques sont orientées vers le développement des pays du tiers monde, alors que le second présente les chercheurs relevant de ces institutions.

L'élaboration du Répertoire s'est effectuée en plusieurs phases, la première ayant été la mise au point d'un questionnaire d'enquête adéquat. Il fallait en effet disposer d'un instrument de collecte de l'information simple à remplir et garantissant la comparabilité des réponses quelle que soit leur origine. C'est pourquoi certaines questions ont été posées sous forme ouverte, entre autres, celles touchant les objectifs des institutions et leur zone géographique d'activités, l'intitulé du diplôme des chercheurs et leur programme de recherche. D'autres au contraire impliquaient un choix parmi un certain nombre de réponses proposées. Ainsi, pour décrire les domaines d'activités des institutions et des chercheurs, une nomenclature particulière a été établie à partir notamment d'un document établi par l'UNESCO (NS/ROU/257). Cette nomenclature ne comporte pas moins de quatre-vingt-quinze catégories et neuf cents sous-catégories.

L'étape suivante fut la mise au point d'un fichier d'adresses des institutions de recherche situées non seulement dans les pays membres de l'Agence mais aussi dans plusieurs autres pays où des chercheurs utilisent le français comme langue de travail. De nombreux annuaires et répertoires furent dépouillés à cette fin et des listes furent élaborées grâce à l'aide et à la collaboration de plusieurs gouvernements et organismes.

Dans les pays industrialisés, seules furent retenues aux fins de l'enquête les institutions dont l'activité scientifique apparaissait concerner le développement du tiers monde. Par contre, dans les pays du tiers monde, toutes les institutions de recherche furent contactées. C'est ainsi qu'en 1979 plus de deux mille institutions situées dans une trentaine de pays différents ont reçu le questionnaire d'enquête, dont une partie était destinée au responsable de l'institution et une autre aux chercheurs.

Le dépouillement des réponses reçues, leur enregistrement sur support magnétique et leur traitement informatique constituèrent la troisième étape du travail.

Puis, une fois les données soumises au traitement informatique, il s'est agi en dernier lieu de mettre au point divers index de références pour faciliter la consultation de l'ouvrage.

Il est à signaler que dans le cadre de l'enquête, le taux de réponses reçues (questionnaire complété par l'institution ainsi que par ses chercheurs) fut de près de soixante pour cent. Un certain nombre de ces réponses a cependant dû être écarté, soit parce que les questionnaires étaient insuffisamment remplis, soit parce qu'ils ne signalaient, ni au niveau de l'institution ni à celui de ses chercheurs, une activité orientée pour au

moins trente pour cent vers le développement du tiers monde. Cependant quelques institutions ne satisfaisant pas à ce dernier critère figurent quand même au Répertoire grâce à l'activité de certains de leurs chercheurs. Pour les mêmes raisons, des fiches de chercheurs n'ont pas été retenues alors que leur institution est répertoriée. Quant aux réponses aux questions de forme ouverte, elles n'ont subi aucune modification et apparaissent telles qu'elles ont été proposées, d'où la disparité dans leur style et leur formulation. Enfin, certaines questions étant restées sans réponse ou les réponses étant incomplètes, les rubriques correspondantes ont été omises.

Au nombre des multiples collaborations reçues tant en amont qu'en aval de la réalisation du Répertoire, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique désire signaler le précieux concours des responsables des institutions et celui des chercheurs qui ont consacré une part non négligeable de leur temps à répondre au questionnaire. Elle remercie de façon particulière ceux qui ont accompagné leurs réponses de commentaires qui seront examinés en vue de la prochaine édition. En effet, le Répertoire devant être un instrument de coopération scientifique, sa remise à jour périodique a été prévue. Aussi les critiques et suggestions des lecteurs et utilisateurs seront-elles accueillies avec intérêt et étudiées avec attention.

Par ailleurs, l'Agence est vivement reconnaissante à l'équipe des Archives Belges en Sciences Sociales (B.A.S.S.) de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) à qui a été confiée la conduite de l'enquête et l'élaboration du Répertoire. Nos remerciements s'adressent plus spécialement à Monsieur Philippe LAURENT, coordonnateur, à Messieurs Emile BERCKMANS et Jean-Claude DEHENEFFE et à Mesdames Anne MAGITS et Marie STENBOCK. Enfin, l'Agence remercie les autorités gouvernementales, les organismes et les responsables qui, à différents niveaux, ont contribué au succès de ce projet.

Il est à souhaiter que le Répertoire des Institutions et des Chercheurs francophones œuvrant pour le développement s'avère un instrument de travail et un moyen de communication utile à l'échelle internationale.